



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 054 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 7 mai 2015

Président

M. Harold Albrecht

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 7 mai 2015

•(0850)

[Traduction]

Le président (M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC)): Je déclare la 54^e séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable ouverte.

Aujourd'hui, jusqu'à présent, nous accueillons seulement trois témoins. Nous attendons le quatrième. Nous accueillons par téléconférence des Territoires du Nord-Ouest, M. Evan Walz, sous-ministre adjoint par intérim, Environnement et Ressources naturelles. Il est accompagné de Jamie Chambers et Lynda Yonge.

Nous accueillons aussi, par vidéoconférence, de Sidney, au Nebraska, M. John Tramburg, vice-président de Cabela's Canada et de Winnipeg, Darin Brecht, directeur des finances et du commerce électronique.

Nous allons procéder dans cet ordre. On nous a avertis que nous allons peut-être avoir à mettre un terme à la séance vers 10 h 15 si l'information que nous avons reçue est correcte. Par conséquent, nous en tiendrons compte durant la période de questions et de réponses.

Monsieur Walz, si vous voulez bien commencer et nous présenter votre déclaration préliminaire de 10 minutes, nous passerons ensuite à M. Tramburg et M. Brecht, dans cet ordre. Les membres du comité pourront ensuite vous poser des questions.

Monsieur Walz, allez-y, s'il vous plaît, vous avez 10 minutes.

M. Evan Walz (sous-ministre adjoint par intérim, Environnement et ressources naturelles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Merci.

Bonjour. Merci, monsieur le président et merci aussi aux membres du comité.

Comme vous l'avez mentionné, je m'appelle Evan Walz. Je suis le sous-ministre adjoint par intérim responsable des opérations du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du gouvernement des T.N.-O.

Je suis accompagné de Jamie Chambers, chef de notre Unité de soutien sur le terrain, et de Mme Lynda Yonge, notre directrice du Service de la faune sauvage.

Avant de commencer, je tiens à remercier le comité et son personnel de leur souplesse. Nous avons dû reporter la date de notre comparution, et vous avez été très accommodants. Merci.

Monsieur le président, membres du comité, merci de nous donner l'occasion de vous faire connaître nos points de vue sur l'importance culturelle et économique de la chasse et du piégeage avec permis au Canada.

La faune dans les T.N.-O a permis aux gens ici de subsister pendant des milliers d'années. Les caribous, les orignaux, les boeufs musqués, les bisons, les ours polaires, les grizzlis, les ours noirs et les mouflons de Dall sont certains des principaux gibiers chassés sur

notre territoire. Il y a aussi bon nombre d'espèces de sauvagine et de poissons. Les ours, les coyotes, les lynx, les visons, les castors, les martres, les belettes et les loutres sont certaines des autres espèces qui ont fait l'objet de piégeage et qui continuent d'en faire l'objet dans les T.N.-O. Ces espèces sont essentielles à la santé de beaucoup de personnes, surtout celles qui vivent dans de petites collectivités plus éloignées.

Comme vous le savez probablement déjà, il y a environ 44 000 personnes dans les T.N.-O. Environ la moitié de ces résidents ont des droits ancestraux ou des droits issus de traités liés à la pêche et au piégeage sur notre territoire. Ils n'ont pas besoin d'un permis pour exercer leurs droits. Les détenteurs de droits ancestraux peuvent aussi recevoir un permis de chasse général, ou PCG, qui leur permet de chasser partout dans les T.N.-O., ces activités restant assujetties aux revendications territoriales et aux lois d'application générale.

L'objectif du PCG est de permettre aux détenteurs de droits ancestraux de continuer de chasser sur l'ensemble du territoire jusqu'à ce que toutes les revendications territoriales soient réglées et que l'accès au territoire soit régi par des accords. Les permis de chasse généraux sont seulement remis aux détenteurs de droits ancestraux, et ils s'assortissent de peu de restrictions.

Monsieur le président, en 2013, 52 % des Autochtones des T.N.-O. âgés de plus de 15 ans ont déclaré s'être adonnés à des activités de chasse et de pêche, et 17 % ont déclaré s'être adonnés à des activités de piégeage. Même si les nombres varient un peu en fonction de la taille des collectivités et de leur éloignement, les collectivités autochtones ont déclaré qu'entre 50 et 94 % des ménages ont tiré 50 % ou plus de leur viande et de leurs poissons d'aliments de la nature. Vous pouvez donc comprendre à quel point la chasse et la pêche sont importantes.

Les personnes qui n'ont pas un droit ancestral ou un droit issu de traités pour chasser dans les T.N.-O. doivent obtenir un permis de chasse. Les résidents qui vivent dans les T.N.-O. depuis au moins 12 mois consécutifs peuvent obtenir un permis de chasse de résident. Ce permis leur permet de chasser du gros et du petit gibier. Au cours des 10 à 12 dernières années, chaque année, en moyenne, environ 1 200 personnes ont acheté des permis de chasse de résident, soit environ 8 % de la population non autochtone âgée de plus de 15 ans.

Ce nombre, 1 200, reste relativement stable, mais il est inférieur à ce qu'il était au cours des 10 années précédentes, alors que la moyenne se situait entre 1 600 à 2 200 permis de résident vendus chaque année. Nous croyons que cette diminution est attribuable en grande partie aux réductions marquées des hardes de caribous de la toundra, l'une des principales espèces chassées ici. Ce déclin est probablement aussi lié, entre autres, au vieillissement de la population, à l'urbanisation, à l'immigration, aux nouvelles attitudes à l'égard de la chasse et à une diminution des temps libres compte tenu d'autres pressions professionnelles.

De 10 à 30 % des ménages dans les collectivités principalement non autochtones ont déclaré tirer 50 % ou plus de leur viande et de leurs poissons de la nature. Par conséquent, même dans les collectivités non autochtones, on voit bien que la chasse et la pêche sont très importantes. Pour de nombreux résidents non autochtones des T.N.-O., la chasse est un mode de vie transmis de génération en génération.

Une récente étude sur la valeur de la nature pour les Canadiens a permis d'estimer que les résidents des T.N.-O. dépensent environ 12 millions de dollars par année pour les activités de pêche et de piégeage sur le territoire. Les personnes qui ne vivent pas dans les T.N.-O. depuis au moins un an peuvent quand même obtenir un permis de chasse pour non-résident. Ce permis leur permet de chasser du gros et du petit gibier, mais ils doivent retenir les services d'un guide et pourvoyeur accrédité pour chasser du gros gibier.

Il y a actuellement huit pourvoyeurs accrédités qui peuvent fournir des services de pourvoirie pour le gros gibier dans les monts Mackenzie. Parmi le gibier chassé par des non-résidents recourant aux pourvoiries, mentionnons les mouflons de Dall, les orignaux, les chèvres de montagne, les loups, les carcajous et les caribous de montagne. La viande issue de la chasse est souvent distribuée dans les collectivités autochtones.

On estime que l'industrie de la chasse en pourvoirie fournit environ 2 millions de dollars et demi par année aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements des T.N.-O. On a aussi estimé que ces activités génèrent environ de 150 à 170 emplois de pourvoyeurs, de guides, de cuisiniers, d'assistants et ainsi de suite.

J'aimerais vous parler rapidement du piégeage.

Les détenteurs de droits ancestraux sont quasiment les seuls à faire du piégeage dans les T.N.-O. Ceux qui ne détiennent pas de tels droits peuvent obtenir un permis spécial de piégeage, mais seulement à la demande d'une communauté autochtone. En outre, il s'agit habituellement de personnes qui ont adopté un mode de subsistance traditionnel ou qui subviennent aux besoins de familles autochtones. Les permis de non-résident et de résident ne permettent pas de piéger des ours dans les T.N.-O.

Au fil des ans, nous avons constaté que la participation au piégeage était liée à une diversité de facteurs, y compris le prix des peaux, les niveaux d'emploi, d'autres occasions d'emploi, mais, surtout, le coût de l'équipement de piégeage, le carburant, les fournitures, etc.

Nous définissons comme des « trappeurs actifs » ceux qui participent à cette activité et qui vendent leurs fourrures par l'intermédiaire d'un programme que nous avons mis en place dans les T.N.-O., le programme Genuine Mackenzie Valley Furs. Il est possible que certaines personnes s'adonnent au piégeage sans participer au programme et qu'elles utilisent la fourrure à des fins personnelles. Ces personnes ne sont pas incluses dans les statistiques que je vais maintenant vous fournir.

Pour la saison 2014-2015, le nombre de trappeurs qui ont participé au programme GMVF, le programme Genuine Mackenzie Valley Furs, s'élevait à tout juste un peu moins de 600, soit 593. La valeur totale des fourrures mises aux enchères, toujours pour la même saison, s'élevait à environ 686 000 \$. Une fois que nous ajoutons la prime pour la fourrure fournie, qui est une composante du programme GMVF, les trappeurs des T.N.-O. ont reçu près de 890 000 \$ durant la saison.

Le nombre de personnes qui s'adonnent au piégeage dans les T.N.-O. a diminué depuis le début des années 1980, mais s'est stabilisé au cours des dernières années. On compte habituellement de 600 à

740 trappeurs par année. Ce nombre est relativement stable depuis huit ans.

Un des principaux défis liés au maintien de ce nombre sont les occasions économiques et les emplois rémunérés dans certaines petites collectivités. Dans les T.N.-O., il y a peu de trappeurs à temps plein. Il s'agit souvent d'une deuxième ou d'une troisième source de revenus des ménages, et ce n'est souvent qu'un aspect du cycle annuel des activités permettant de trouver de la nourriture et de générer un revenu pour maintenir un mode de vie.

Comme je l'ai dit plus tôt, les prix du marché ont souvent un impact sur la participation des trappeurs. Par exemple, en 2006, les prix des fourrures étaient artificiellement élevés — principalement en raison de l'achat à gros prix de fourrures par la Chine —, et cela a fait en sorte que plus de trappeurs ont participé l'année suivante dans quasiment toutes les régions des T.N.-O. La seule exception étant dans l'Extrême-Arctique, où les espèces populaires de martres ne peuvent pas être trappées.

Monsieur le président, membres du comité, notre gouvernement offre un certain nombre de programmes, y compris des cours de formation en piégeage et initiative Take a Kid Trapping pour garantir le maintien de ce mode de vie. Comme vous pouvez l'imaginer, les avantages de ce mode de vie n'ont souvent aucune valeur économique.

En conclusion, la chasse et le piégeage dans les Territoires du Nord-Ouest ont une grande valeur culturelle, sociale et économique. Ces activités sont des composantes des cultures du Nord et des Autochtones et elles aident à rapprocher les gens de leur environnement et du territoire. Elles fournissent aussi une alimentation de grande qualité, ce qui permet d'améliorer la santé des habitants des collectivités nordiques.

En tant que gouvernement et ministère, nous appuyons fortement cette activité. Nous croyons qu'elle crée un lien entre le territoire et l'environnement et la santé et le bien-être culturel des citoyens.

Merci.

•(0855)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Walz. Vous n'avez vraiment pas utilisé tout le temps qui vous a été accordé, et je vous en remercie.

Nous allons passer à M. John Tramburg, vice-président de Cabela's Canada.

Monsieur Tramburg, allez-y, s'il vous plaît.

M. John Tramburg (vice président, Cabela's Canada & Services en plein air, Division canadienne, Cabela's Canada): Merci, monsieur le président et membres du comité de l'occasion que vous m'offrez ce matin.

Comme on l'a déjà dit, je suis le vice-président de Cabela's Canada et Services en plein air. Comme vous pouvez l'imaginer, en tant que vice-président de Cabela's Canada, je dois assurer la surveillance et un leadership dans nos bureaux de Winnipeg, dans nos sept points de vente au détail et relativement à notre site de commerce électronique. M. Darin Brecht est notre directeur des finances et du commerce électronique, et il vous en parlera bientôt.

Dans nos bureaux de Services en plein air Cabela's, à Sidney, au Nebraska, nous organisons des excursions de chasse et de pêche littéralement partout dans le monde, et particulièrement en Amérique du Nord.

Cabela's a été absolument ravi de percer le marché canadien, il y a quelques années, et je vais parler de cet événement du point de vue de l'industrie. Selon nous, les valeurs canadiennes correspondent vraiment au patrimoine et aux valeurs de nos clients, avec lesquels nous avons crû au cours des 50 dernières années. Nous avons constaté que des Canadiens fréquentaient nos magasins les plus au nord, ce qui nous a poussés à envisager une expansion plus au nord, ce que nous avons fait.

Selon nous, les intervenants de notre industrie ont une passion pour le plein air qui dépasse de loin la vente de marchandises. Comme l'a dit notre fondateur, Dick Cabela, il y a de cela de nombreuses années, nous vendons du plaisir. Ce que nous avons fini par apprendre du paysage canadien, c'est que nous vendons du plaisir et aussi beaucoup de marchandises jugées nécessaires par une diversité de personnes, pour qui nos produits s'inscrivent dans leur mode de vie.

Dans chaque nouveau magasin, et dans chaque magasin existant, nous nommons un gestionnaire qui est responsable de créer des liens avec les collectivités locales en permettant aux organisations locales d'utiliser gratuitement nos salles de conférence, en coordonnant des excursions de pêche et en assurant la promotion et le renforcement des modes de vie en plein air dans les collectivités locales.

Notre expansion a été bien reçue. Jusqu'à présent, nous avons sept points de vente au Canada. Dans quelques semaines, nous ouvrirons un magasin à Moncton, au Nouveau-Brunswick, puis un autre, cet automne, à Calgary. L'année prochaine, nous aurons pignon sur rue à Ottawa et à Abbotsford, et nous envisageons aussi d'ouvrir quelques autres magasins tandis que nous poursuivons notre expansion partout au pays.

Notre croissance est rendue possible par la passion des Canadiens pour le plein air, et ce lien, bien plus qu'une transaction de détail, est une façon pour les gens de vivre leur vie qui se répercute sur tout ce qu'ils font.

Nos employés sont considérés comme des pourvoyeurs. Une des choses dont nous tenons compte, en plus du fait qu'ils doivent connaître leur marchandise, c'est qu'ils doivent pouvoir vivre et tisser des liens avec nos clients. Si vous entrez dans le rayon de la pêche d'un de nos magasins, vous trouverez des Canadiens qui connaissent vraiment les lacs du coin, qui savent quelle espèce mord à tel ou tel moment et quels produits ne pas utiliser. Ce sont les gens que nous cherchons afin d'en faire d'excellents pourvoyeurs dans nos points de vente.

Au cours de notre expansion au Canada durant les deux ou trois dernières années, nous avons adapté notre assortiment de produits à la lumière des demandes de nos clients canadiens. Nous avons élargi notre assortiment de produits de piégeage. Il n'y en avait pas il y a quelques années. Nous avons appris et ajouté ces produits. Nous avons aussi révisé notre assortiment de produits de chasse et d'articles non durables afin de refléter davantage les raisons pour lesquelles les gens ont besoin de nos produits.

Nous continuons à améliorer nos différentes gammes de produits chaque jour, chaque semaine et chaque saison. Par exemple, nous avons ouvert un magasin à Nanaimo, en Colombie-Britannique, l'année dernière et nous avons modifié de façon considérable, vous pouvez l'imaginer, notre assortiment de produits de pêche. Seulement dans ce magasin, nous avons ajouté plus de 4 000 numéros d'UGS, c'est-à-dire des types de produits différents pour la pêche en réaction à ce que nous avons entendu dans nos collectivités locales.

Même si nous tentons d'ouvrir des magasins de l'Est à l'Ouest, à Abbotsford et à Ottawa, nous servons aussi un assez bon nombre de

collectivités canadiennes éloignées. Grâce à notre service de ventes directes et au commerce électronique, nos clients peuvent acheter nos produits en consultant notre catalogue et notre site Web, www.cabelas.ca. C'est ainsi que nous expédions une diversité de marchandises dans des régions comme les Territoires du Nord-Ouest.

Sur une note personnelle, j'ai eu l'occasion de vivre au Canada pendant trois ans, à Winnipeg. Ma famille a pu goûter à ce qu'il y a de mieux en fait de plein air au Canada, du brochet du lac des Bois — Darin vous parlera de ses expériences personnelles, mais lui et moi avons passé de bons moments sur le lac des Bois — à l'oie du Manitoba, en passant par le chevreuil de la Saskatchewan et l'original de l'Alberta. Ma famille, mes amis et moi avons été vraiment impressionnés par tout ce que le Canada a à offrir. La passion des Canadiens pour le plein air est vraiment unique et enchâssée dans leur mode de vie et leur patrimoine.

La passion des clients de Cabela's et notre passion pour le plein air sont très semblables à l'échelle de l'Amérique du Nord.

• (0900)

Je vais maintenant céder la parole à Darin, notre directeur des finances et du commerce électronique, qui vous parlera non seulement de son expérience personnelle, mais aussi des centaines de milliers de clients qui visitent notre site Web et des choses qu'ils regardent.

M. Darin Brecht (directeur, Finance & E-Commerce, Division canadienne, Cabela's Canada): Bonjour et merci, monsieur le président et honorables membres du comité, de l'occasion que vous m'offrez de vous parler aujourd'hui.

Je m'appelle Darin Brecht. Je suis le directeur des finances et du commerce électronique de Cabela's Canada. Je vais vous parler aujourd'hui non pas seulement du point de vue de la vente au détail, mais d'un point de vue personnel, en tant que citoyen canadien.

La famille de mon père vient de la municipalité de Viscount, en Saskatchewan, et ma mère vient d'Alonsa, au Manitoba. La chasse a joué un rôle central des deux côtés de ma famille, dans notre histoire et dans nos racines. J'ai grandi en écoutant les récits lointains et pas si lointains de la vie dans les Prairies, lorsque les gens consommaient ce qu'ils cultivaient durant les périodes fastes et ce qu'ils tiraient directement de la nature environnante, de la forêt et de l'eau, durant les périodes plus difficiles. Mon père et mes grands-pères avaient beaucoup de respect pour la faune et le territoire sur lequel ils chassaient et trappaient, et ils nous ont inculqué une leçon centrale et importante au sujet du rôle que nous devons jouer pour protéger notre territoire et assurer la pérennité de la faune pour les prochaines générations.

John vous a dit que, chez Cabela's, nous nous considérons comme des vendeurs de plaisir. Je nous ai toujours vus comme une entreprise qui vend du plaisir et qui vend aussi un lien entre le passé et l'avenir. Nous vendons le premier fusil à plombs ou la première carabine de calibre 22 qu'un grand-père achète à son petit-fils et la première canne à pêche qu'un père donne à sa fille. Je veux qu'il soit dit que nous vendons un lien vers une époque plus simple. Si le nombre de permis vendus au cours des 10 dernières années est une bonne indication de ce qui se passe actuellement, nous vivons à une époque où la chasse et la pêche sont en déclin au Canada. Tandis que plus de Canadiens quittent les zones rurales pour les centres urbains, nos jeunes développent des intérêts et ont des préoccupations qui n'ont rien à voir avec le plein air. À mesure que les enfants du baby-boom vieillissent, ils transmettent moins de connaissances et d'amour du plein air à leurs enfants et à leurs petits-enfants, et nous constatons une diminution soutenue du nombre de permis de chasse et du nombre de jeunes et de petits-enfants qui sont en contact avec la nature.

Selon nous, il n'y a pas une solution unique à ce déclin. Nous croyons plutôt qu'une partie de la solution, c'est que des sociétés comme la nôtre — en partenariat avec les associations de plein air locales et les gouvernements, lorsque cela est possible — aident à fournir à nos jeunes, en ville et dans les zones rurales, suffisamment de programmes éducatifs sur le plein air, qui leur permettront de vivre des expériences et de saisir des occasions auxquelles, sinon, ils n'auraient pas accès.

La durabilité de nos ressources fauniques est aussi préoccupante, comme le démontre la fermeture ou l'élimination des saisons de chasse de certaines espèces dans nos provinces. Selon nous, il faut que les amateurs de plein air de toutes les provinces travaillent en collaboration avec nos dirigeants gouvernementaux pour mettre en place une structure, des rapports et des limites de chasse appropriés afin que nos enfants et les générations suivantes puissent jouir d'une faune abondante. Il faudra beaucoup de courage et de leadership de tous les ordres de gouvernement — municipal, provincial et fédéral — pour s'assurer que notre patrimoine et notre culture de la chasse, du piégeage et de la pêche au Canada puissent survivre, maintenant et dans un avenir prévisible.

Je cède à nouveau la parole à John pour la conclusion.

• (0905)

M. John Tramburg: La durabilité environnementale est critiquée non seulement du point de vue du commerce de détail, mais aussi, pour Darin et moi et tous les pourvoyeurs de notre entreprise, du point de vue de qui nous sommes: c'est ce que nous faisons dans nos temps libres et dans notre vie professionnelle. Les modes de vie d'une génération à l'autre sont intimement liés au plein air. Les chasseurs, les pêcheurs et les trappeurs d'aujourd'hui sont émotionnellement connectés à leur patrimoine et ils continueront de l'être à l'avenir. C'est pourquoi il est absolument crucial, comme Darin l'a mentionné, d'enseigner à nos enfants la bonne intendance de l'environnement. Cela signifie qu'il faut parler de chasse équitable et de respect de lignes directrices établies dans chaque province pour garantir une chasse au gibier appropriée et éthique. Nos gouvernements doivent nous aider à protéger notre patrimoine, et ce, maintenant et à l'avenir.

Monsieur le président, membres du comité, merci beaucoup de nous avoir donné cette occasion aujourd'hui.

Le président: Je tiens à remercier tous nos témoins.

Nous attendons encore le chef Allan Adam, de la nation des Chipewyan d'Athabasca. Comme on peut le voir, il n'est pas encore

arrivé, mais, lorsqu'il arrivera, nous lui céderons la parole pour qu'il puisse nous présenter sa déclaration préliminaire.

Pour l'instant, nous allons passer à M. Carrie pour la première série de sept minutes. Je crois que vous partagez votre temps avec Mme Ambler.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur Brecht, pouvez-vous dire au comité dans quelle mesure, selon vous, la chasse contribue à l'économie canadienne?

M. Darin Brecht: Je ne peux pas fournir des données précises sur l'économie canadienne. Cependant, j'ai consulté un assez vieux document hier. Ce qui était intéressant, c'est la diminution du nombre de permis dans les provinces canadiennes. Je vais devoir généraliser — et je m'en excuse —, parce qu'il s'agissait d'un très long document. Il s'agit d'un document fédéral, soit dit en passant, qui renfermait des données de 2004 à 2008. Je crois qu'il date d'environ 2010. Ce qui est intéressant, donc, c'est que la diminution du nombre de permis au Canada semble, dans une certaine mesure, contrebalancée par la présence accrue de touristes américains et européens qui viennent chasser ici.

John pourrait probablement vous en dire plus à ce sujet. Il est responsable de nos Services en plein air, qui offrent, entre autres, des voyages de chasse et de pêche au Canada. D'un point de vue touristique, cette tendance a vraiment aidé ceux qu'on appelle les pourvoyeurs, les guides de chasse, les centres de pêche et d'autres intervenants. Nous comptons sept magasins, et il y en aura bientôt deux de plus. Nous vendons de l'équipement de chasse, de pêche et de camping. Évidemment, du point de vue du commerce au détail, c'est un plus pour l'économie canadienne. D'un point de vue purement touristique — et on parle ici du nombre d'étrangers qui viennent chasser ici —, je ne peux vous fournir de chiffres, mais, d'après ce que j'ai vu dans le document fédéral, on parle d'une contribution assez importante.

M. Colin Carrie: Quelles sont certaines des différences importantes entre la délivrance de permis de chasse au Canada et aux États-Unis?

M. Darin Brecht: Je ne peux pas vous fournir d'information à ce sujet.

M. Colin Carrie: John, le savez-vous? Pouvez-vous nous en parler?

M. John Tramburg: C'est une très bonne question. D'après mon expérience, et sans fournir de données précises, je dirais que l'amateur de plein air canadien s'est concentré beaucoup plus sur la chasse en tant que pourcentage de pénétration. D'un point de vue anecdotique, je dirais que c'est important.

J'aimerais revenir sur les commentaires de Darin, simplement pour fournir un peu de contexte. Selon nous, l'industrie du plein air au Canada est une industrie de plusieurs milliards de dollars et il y a un potentiel de croissance.

• (0910)

M. Colin Carrie: D'accord.

Je crois que vous avez mentionné des restrictions liées à la chasse et la notion de chasse équitable. S'agit-il de certains des défis que les Canadiens doivent surmonter lorsqu'ils veulent obtenir des permis de chasse et de piégeage?

M. John Tramburg: Je suis désolé, je ne crois pas avoir parlé de ça.

M. Colin Carrie: Je crois que Darin a souligné le fait qu'il y a certaines restrictions en matière de chasse au Canada, et vous avez mentionné l'importance d'assurer une chasse équitable. Je me demandais quels étaient, selon vous, les obstacles à la chasse et au piégeage avec permis au Canada.

M. Darin Brecht: Je vais vous parler non pas en tant que représentant de l'entreprise, mais à titre personnel, en tant que citoyen canadien. Nous lisons souvent dans les journaux qu'il y a des restrictions. Par exemple, hier, j'ai lu un article datant d'avril dernier selon lequel le nombre d'originaux dans l'est de l'Ontario a diminué d'environ 21 % depuis 2012. Il y a bien sûr diverses causes, mais, évidemment, ce déclin de la population fait baisser le nombre de permis qui pourront être délivrés aux chasseurs dans diverses provinces.

Je ne peux pas vous parler des raisons. Ce sont des questions qu'il faut poser à des spécialistes. Le déclin a cependant un impact sur nos affaires et une incidence sur la vie des chasseurs.

Le président: Merci.

Je vais passer à Mme Ambler, pour les trois dernières minutes.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Merci à tous nos témoins d'être là aujourd'hui.

Monsieur Walz, je me suis surtout intéressée à vos commentaires sur les familles et l'importance culturelle et sociale de la chasse dans le Nord. Plus précisément, j'aurais aimé que vous nous parliez davantage du programme Take a Kid Trapping. Je vous pose cette question, entre autres, parce que, malgré le fait que je suis la députée d'une circonscription urbaine, je comprends la valeur de la relation entre les jeunes et la nature. J'ai un fils adolescent. Il ne se lève pas avant midi si on ne le pousse pas en bas du lit, sauf lorsque son grand-père et son oncle l'amènent pêcher. Dans ces cas, il est levé à 5 heures du matin et il est prêt à partir et impatient.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus au sujet de ce programme?

M. Evan Walz: Dans les Territoires du Nord-Ouest, le maintien de ce mode de vie est très important. Nous avons mis sur pied des programmes comme l'initiative Take a Kid Trapping et des cours de formation en piégeage.

Je vais demander à notre chef de l'Unité de soutien sur le terrain, qui est aux premières lignes de ces initiatives, de vous en parler un peu. L'objectif est d'essayer de soutenir et de maintenir ce mode de vie traditionnel.

Avec l'indulgence du président, je vais demander à M. Chambers de poursuivre.

Le président: Monsieur Chambers, allez-y. Vous avez environ une minute pour répondre.

M. Jamie Chambers (chef, Unité de soutien sur le terrain, Environnement et ressources naturelles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Merci beaucoup.

Le programme Take a Kid Trapping est le fruit d'un partenariat entre notre ministère et deux autres ministères. Le programme est conçu de façon à pouvoir être adapté en fonction des groupes d'âge: on offre des excursions d'une journée aux jeunes de la première à la troisième année et des excursions de trois jours aux élèves de niveau intermédiaire. Les écoles travaillent toujours en collaboration avec des Autochtones ou des trappeurs locaux. Les enfants restent dans les cabanes de ces gens et acquièrent des compétences de survie, par exemple, comment faire un feu. Ils trappent habituellement le rat musqué à travers la glace ou encore le castor. Tout est fait de façon sécuritaire.

On organise aussi des voyages pouvant durer jusqu'à deux semaines à l'intention des élèves du secondaire. Nos agents responsables des ressources renouvelables, qui sont des agents de conservation, participent à ces voyages pour aider les fournisseurs de services et les enfants. Au bout du compte, c'est une expérience généralement très positive pour tous, et, même si les enfants ne vont peut-être pas devenir des trappeurs, au moins, ils auront été exposés à ce mode de vie. C'est une façon de les sortir de leur collectivité et de leur faire connaître d'autres possibilités dans le Nord du Canada.

Mme Stella Ambler: C'est merveilleux. Merci. On dirait bien que les enfants ont beaucoup de plaisir. Et en plus, ils acquièrent des compétences pratiques. Merci.

Le président: Nous allons passer à M. Bevington pour les sept prochaines minutes.

M. Dennis Bevington (Territoires du Nord-Ouest, NPD): Bonjour aux témoins.

Monsieur Walz, vous avez mentionné un grave problème auquel nous sommes confrontés lorsque vous avez parlé du caribou de la toundra. Pouvez-vous nous décrire les conséquences sur la chasse de ces animaux, le genre d'arrangements qu'il a fallu prendre avec les Premières Nations et les restrictions que vous imposez touchant la chasse de cette espèce afin de la protéger. C'est l'une des choses que nous essayons de comprendre ici — l'industrie, mais aussi l'impact sur les animaux et l'environnement — puisque nous sommes après tout le Comité de l'environnement.

●(0915)

M. Evan Walz: Le déclin des populations de caribous dans les T. N.-O. a eu un impact très important sur tous les chasseurs, et particulièrement les Autochtones. Nous avons récemment constaté un important déclin de la harde de Bathurst. Nous croyons aussi avoir cerné une tendance dans une harde avoisinante, la harde Bluenose-Est. Dans les deux cas, nous avons imposé des limites assez strictes. Nous avons même imposé des restrictions aux Autochtones, ce qui n'est pas rien ici, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour le dire simplement.

Notre directrice du Service de la faune sauvage est ici. Elle peut vous fournir des chiffres. La situation a eu un impact dramatique au point où la harde de Bathurst, qui a déjà compté près de 450 000 ou 480 000 têtes, compte maintenant moins de 15 000 animaux selon les estimations. Cette année, essentiellement, nous avons dû imposer une interdiction totale, même aux détenteurs de droits ancestraux.

Lynda, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose à ce que je viens de dire.

Mme Lynda Yonge (directrice, Service de la faune sauvage, Environnement et ressources naturelles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): La seule chose que je veux ajouter, c'est que les déclins de ces espèces ne sont pas liés à la chasse ni causés par celle-ci. Je suis convaincue que bon nombre d'entre vous savent que les niveaux de population de caribous sont assujettis à un cycle dans le cadre duquel il y a des fluctuations naturelles, alors il est très important, lorsque les caribous sont moins nombreux, de limiter et de contrôler leur chasse pour permettre aux populations de se régénérer.

Je veux simplement que tout le monde comprenne bien que ce n'est pas un problème de chasse excessive, mais, évidemment, la chasse peut accentuer le déclin durant une phase décroissante.

M. Dennis Bevington: Même si la chasse n'est pas vraiment une cause de cette incroyable diminution — et vous dites que c'est cyclique —, avez-vous des données probantes selon lesquelles les hardes ont déjà diminué à ce point dans le passé?

Mme Lynda Yonge: Nous avons certaines données probantes selon lesquelles les cycles sont longs. Ce sont probablement des cycles qui durent de 30 à 50 ans. Grâce au savoir traditionnel, nous avons obtenu des renseignements selon lesquels ces cycles se sont déjà produits dans le passé. En fait, les Autochtones ont déjà dû changer d'espèce de gibier, de proie, et, dans certains cas, il y a eu des famines. Nous avons des données probantes selon lesquelles ce n'est pas la première fois.

M. Dennis Bevington: Connaissez-vous les travaux d'Anne Gunn sur l'impact des changements climatiques sur ces hardes? Mme Gunn est une ancienne biologiste qui s'intéressait aux caribous et qui travaillait pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Mme Lynda Yonge: Oui.

M. Dennis Bevington: Êtes-vous d'accord avec les conclusions qu'elle tire?

Mme Lynda Yonge: Mme Gunn a laissé entendre que les tendances des hardes de caribous sont probablement liées au climat, mais nous ne comprenons pas très bien cette relation. Nous ne savons pas vraiment quels seront les changements liés aux changements climatiques et de quelle façon cela influera sur les cycles dont nous parlons.

M. Dennis Bevington: Compte tenu du déclin des caribous, avez-vous vu d'autres animaux pénétrer dans le territoire des caribous?

Mme Lynda Yonge: Nous n'avons pas beaucoup constaté cela relativement au déclin des caribous, pas encore. Nous ne savons pas si cela se produira. Il ne semble pas qu'une espèce en remplace une autre, mais nous constatons, en raison des changements climatiques, que de nouvelles espèces se déplacent vers le nord. Nous voyons assurément plus de cerfs de Virginie au nord. Nous constatons qu'il y a plus de coyotes. Nous constatons qu'ils arrivent graduellement du sud.

• (0920)

M. Dennis Bevington: On a parlé à un certain nombre d'occasions de la migration des boeufs musqués.

Mme Lynda Yonge: Selon notre savoir traditionnel, il semble que quand il y a une population de boeufs musqués dans une région — nos populations de boeufs musqués sont en très bonne santé actuellement —, elle tend à s'accroître, à se déplacer vers de nouveaux territoires, à s'étendre et à coloniser de nouvelles régions. Actuellement, nous constatons que les populations de boeufs musqués se déplacent vers le sud, au-delà de la limite forestière, sans occuper nécessairement les régions par lesquelles passent les caribous de la toundra avant la saison hivernale; l'habitat des caribous de la toundra n'est donc pas vraiment déplacé.

M. Dennis Bevington: Vous dites que nous avons des populations de boeufs musqués très en santé, mais une mortalité massive passablement grave a eu lieu dans certaines régions. Est-ce exact?

Mme Lynda Yonge: Le nombre de boeufs musqués dans le Grand Nord est en déclin. Cette population a tendance à exploser puis à diminuer. Il y a toujours un grand nombre de boeufs musqués, mais nous avons constaté une baisse de la population sur l'île Banks, dans les îles de l'Extrême-Arctique.

M. Dennis Bevington: De toute façon, au chapitre de la gestion de la faune, en ce qui a trait à la façon dont vous gérez la faune et les

types de permis que vous appliquez, s'agit-il d'une tâche continue, et des processus de réglementation sont-ils toujours pertinents au moment d'évaluer la santé des populations d'une espèce animale et de déterminer si elles sont prêtes à être exploitées?

Mme Lynda Yonge: Absolument. C'est particulièrement le cas pour le caribou, qui est, dans certaines régions, l'espèce la plus exploitée. Nous suivons ces populations de très près. Cette année, nous dépenserons plus de 1 million de dollars afin d'effectuer des études sur les populations sauvages de caribous dans le but de voir comment elles se portent. Nous adoptons une approche de gestion adaptative, par laquelle nous surveillons les populations, nous voyons comment elles se portent, puis nous ajustons l'exploitation en conséquence. Nous avons un ensemble de priorités pour les restrictions liées à l'exploitation qui prévoit que les droits d'exploitation des titulaires de droits autochtones sont protégés et qu'ils sont les derniers à être restreints. L'exploitation commerciale est la première à être touchée, suivie de l'exploitation des résidents, suivie de l'exploitation autochtone.

Le président: Monsieur Sopuck, allez-y, s'il vous plaît.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): J'apprécie le témoignage des témoins. Je l'ai trouvé très intéressant.

À titre informatif, je suis le président du caucus conservateur de la chasse et de la pêche, le seul caucus du genre parmi tous les partis du gouvernement. Il existe depuis un certain nombre d'années maintenant, et j'ai eu l'honneur de voyager partout au Canada et de rencontrer des groupes de chasseurs et de pêcheurs.

Monsieur Tramburg, en ce qui a trait à vos commentaires relatifs à la passion pour le plein air, je vis cette passion moi-même, mais le fait de la vivre en parlant à ces groupes partout au pays est vraiment extraordinaire.

Pouvez-vous nous parler un peu plus de la façon dont la passion pour le plein air se traduit par des programmes et des projets de grande envergure en matière de conservation qui sont financés et soutenus par les chasseurs?

M. John Tramburg: Comme nous le savons bien, plus les clients et les amateurs de plein air à l'échelle du Canada accordent de l'importance à ces activités et injectent de l'argent dans la collectivité, plus ils contribuent au processus de conservation.

Monsieur Sopuck, désirez-vous obtenir plus de détails au chapitre de la façon dont Cabela's participe à ce processus?

M. Robert Sopuck: Oui. Parlez-nous aussi du soutien de Cabela's à l'égard de programmes de conservation.

M. John Tramburg: Je crois que c'est une excellente question, monsieur.

Cabela's participe non seulement à des programmes nationaux, mais aussi à des programmes touchant des collectivités locales. La Manitoba Wildlife Federation en est un exemple, tout comme le programme Plein air au féminin. Nous faisons vraiment tout en notre pouvoir pour soutenir les programmes de conservation locaux et promouvoir l'expérience, que ce soit en initiant des enfants à la chasse ou à la pêche ou en soutenant simplement ce qui existe déjà. C'est une priorité pour nous, et, comme je l'ai dit plus tôt, dans chaque magasin que nous ouvrons, il y a un gestionnaire qui a la tâche précise d'encourager plus de consommateurs à se joindre à la communauté en soutenant des événements de plein air, par exemple, en faisant don de cannes à pêche, et en organisant des séances de formation dans tous les magasins afin d'expliquer comment vider un brochet ou un madeleineau ou comment procéder à l'habillage d'un gros gibier.

Il s'agit de bien plus que de vendre de la marchandise; il s'agit d'éduquer les gens qui désirent réellement en savoir plus. En fait, si vous allez sur le site www.cabelas.ca, une partie du site web est consacrée aux événements en magasin, qui ont lieu périodiquement durant l'année. Cela comprend des activités que nous organisons durant la fin de semaine afin que plus de gens s'intéressent à l'expérience plein air, à la façon de faire les choses en plein air, de façon pratique, au lieu de simplement vendre des produits.

● (0925)

M. Robert Sopuck: Monsieur Brecht, en tant que Manitobain, vous savez que nous connaissons tous les deux très bien le travail effectué par les chasseurs et les amateurs de plein air au chapitre de la conservation dans notre province. Selon vous, pour quelles raisons le rôle des chasseurs au chapitre de la conservation environnementale n'est-il pas mieux connu ou compris par la population générale?

M. Darin Brecht: Si je parle en tant que simple citoyen, je crois que souvent, ce rôle se perd dans un débat politique, et je crois qu'il n'a pas une place importante dans l'actualité à cause du nombre élevé d'événements qui surviennent de nos jours. Penchons-nous sur la conservation selon la perspective dont j'ai parlé plus tôt. Nous devons vraiment penser à ce que nous allons laisser à nos enfants et aux enfants de nos enfants.

L'urbanisation se fait très rapidement. Je viens d'une famille d'agriculteurs des deux côtés. Vous, monsieur, venez du Manitoba rural, d'après ce que je comprends. Ce que nous constatons, c'est qu'il y a trop de propos divers qui font en sorte que les amateurs de plein air ne se préoccupent pas des bonnes choses. Nous chassons et nous pêchons la fin de semaine, et nous retournons à notre vie durant la semaine, et c'est tout.

Comme John y a fait allusion: honnêtement, en faisons-nous assez chez Cabela's? Probablement pas. Nous pourrions en faire plus, mais je vais vous dire que, d'un point de vue organisationnel, notre politique de dons ne concerne strictement que la conservation et les programmes destinés à la jeunesse. Je vais parler d'un point de vue organisationnel égoïste. Nos clients de demain sont les jeunes d'aujourd'hui, et ils sont les chasseurs et les pêcheurs de demain. Nous avons donc un intérêt à cet égard.

M. Robert Sopuck: En me tournant vers les représentants des T. N.-O., j'aimerais poursuivre sur la question touchant les caribous. J'ai trouvé les statistiques relatives à la baisse de ces populations absolument stupéfiantes, le fait qu'il ne reste que 15 000 caribous dans ce troupeau particulier.

Est-ce possible que la prédation imputable aux loups empêche le troupeau de se rétablir, étant donné que les chiffres sont si bas? Je crois que le terme biologique exact est zone de prédation. Quel rôle

jouera le loup afin d'empêcher cette population de caribous de s'accroître?

M. Evan Walz: Merci de la question.

Comme nous l'avons mentionné, nous avons observé des baisses assez spectaculaires. Beaucoup de choses se sont dites au sujet de la prédation et des loups, et nous entreprenons des études afin de nous assurer de la santé relative du troupeau. Habituellement, quand la population d'une espèce-proie baisse, la population du prédateur baisse aussi.

Je vais demander à Lynda de parler de certains détails, mais M. Bevington a fait allusion aux changements climatiques. Nous avons souvent dit que ce déclin, comme Lynda l'a dit, se caractérise par un cycle de 30 à 50 ans. Ce cycle n'est pas causé par une seule chose, et, par conséquent, il n'y a pas de solution unique. Il n'y a pas d'arme secrète qui permet d'arrêter la baisse. Nous devons l'attaquer du plus grand nombre de façons possible.

Lynda, pouvez-vous, peut-être, parler du travail que vous effectuons au chapitre des populations de loups et de la prédation?

Le président: Madame Yonge, vous avez environ 35 secondes, si vous pouvez formuler un commentaire rapide, s'il vous plaît.

Mme Lynda Yonge: Nous avons effectué un certain travail. Tout le travail que nous avons effectué relativement aux populations de loups montre qu'elles sont en baisse, tout comme les populations de caribous, et nous travaillons avec nos collectivités pour comprendre ce qui est en train de se passer et encourager l'exploitation des loups par l'entremise du programme de piégeage.

M. Robert Sopuck: Merci.

Le président: Monsieur McKay, allez-y, s'il vous plaît.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Merci aux témoins.

Je ne sais pas si les témoins, plus particulièrement ceux de Cabela's, savent que nous avons parmi nous un auteur réputé, M. Sopuck. Je me demandais simplement si vos magasins vendaient son livre.

Ce n'est pas comme si j'étais son agent et que j'étais préparé à promouvoir son livre, mais j'obtiens 10 % des ventes.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. John McKay: J'ai trouvé la série de questions de M. Bevington très intéressante. Il y a eu une diminution spectaculaire. Y a-t-il des éléments de preuve pour établir qu'il y a eu des diminutions aussi importantes des populations de caribous dans le cadre des cycles précédents?

● (0930)

M. Evan Walz: Merci.

Comme Mme Yonge y a déjà fait allusion, nous savons, grâce au savoir traditionnel, qu'il s'agit d'un cycle d'environ 30 à 50 ans.

Il y a certainement un cycle. Nous avons vécu une situation semblable dans le passé. Le savoir traditionnel nous dit que cela est déjà arrivé.

Cela aide-t-il à répondre à votre question?

L'hon. John McKay: Oui, mais si on va un peu plus loin, j'imagine que vous avez examiné le troupeau, peut-être même les carcasses, et les choses de cette nature. Y a-t-il un élément qui ressort? S'agit-il d'une maladie? S'agit-il d'un changement au chapitre de la végétation ou de la prédation? Selon votre analyse, qu'est-ce qui explique une telle baisse?

M. Evan Walz: Il n'y a pas un facteur unique qui ressort plus que les autres. Les mêmes facteurs existent. Comme l'a dit Lynda plus tôt, il ne fait aucun doute que nous ne blâmons pas l'exploitation pour la baisse, mais, ce qui arrive souvent, c'est que même si l'importance du troupeau diminue, les chasseurs sont capables de l'atteindre à l'aide de la technologie moderne.

Nous voyons aussi que nous ne sommes pas seuls dans cette situation. Si vous regardez le monde circumpolaire, il y a un certain nombre de troupeaux qui sont dans la même situation difficile, qui ne sont peut-être pas dans une situation aussi grave que le troupeau de Bathurst, mais cela arrive partout en Amérique du Nord.

L'hon. John McKay: S'il s'agit d'un enjeu circumpolaire, cela nous porterait à croire, du moins, intuitivement, que ce sont les changements climatiques qui ont un impact sur le troupeau, puisque l'Arctique se réchauffe, tout comme la région subarctique, et des espèces qui n'ont jamais été aperçues à ces endroits se dirigent vers le nord. S'agit-il d'une conclusion raisonnable?

M. Evan Walz: Étant donné que cela survient dans d'autres régions de l'Amérique du Nord, à coup sûr, cela laisse entendre qu'un élément plus important entre en jeu.

Lynda, voulez-vous fournir des détails supplémentaires?

Mme Lynda Yonge: Oui. Nous ne savons pas ce qui commande les cycles. Nous pensons qu'il y a un facteur climatique, comme l'a dit Evan. Les changements climatiques sont peut-être un facteur, mais les changements climatiques sont peut-être aussi un facteur positif puisque la nature renaît plus tôt chaque année. Nous ne savons pas comment les changements s'équilibreront au chapitre des changements climatiques. Sans aucun doute, il s'agit d'un aspect que nous observons et surveillons.

L'hon. John McKay: C'est très curieux.

Selon vos observations, y a-t-il d'autres espèces qui connaissent des changements aussi spectaculaires au sein de leurs populations — peut-être pas des changements aussi spectaculaires que ceux que vivent les populations de caribous —, et qui sont survenus sur une période relativement courte?

Mme Lynda Yonge: Nous n'avons enregistré aucun changement semblable. J'ai mentionné le fait que nous voyons de nouvelles espèces se diriger vers le nord, mais nous n'avons pas encore constaté de changements importants chez les populations d'autres espèces.

L'hon. John McKay: Je crois avoir lu quelque part que les populations de grizzlis se dirigent vers le nord et se reproduisent avec des ours polaires. Je ne sais pas s'il s'agit d'une observation qui correspond à votre domaine d'études, mais j'ai trouvé que cela était assez étrange. Est-ce vrai?

Mme Lynda Yonge: Nous avons vu des grizzlis s'accoupler avec des ours polaires. Selon le savoir traditionnel inuvialuit, ce phénomène n'est pas nouveau. Certains des hybrides que nous voyons actuellement sont de troisième ou quatrième génération.

Il y a toujours eu des grizzlis à cette latitude. Il y a en peut-être plus, mais cela pourrait aussi être dû au fait que nous les voyons puisque nous sommes davantage mobiles et que nous couvrons plus de terrain. Toutefois, à coup sûr, ils se reproduisent avec des ours polaires.

• (0935)

L'hon. John McKay: Qu'en est-il des autres espèces: loups, coyotes, ce genre de choses?

Mme Lynda Yonge: Nous n'en avons pas vu. Aucune hybridation n'a été documentée à ce jour.

L'hon. John McKay: Votre régime de délivrance de permis, j'imagine, ne touche que les Territoires du Nord-Ouest. Est-ce exact?

M. Evan Walz: Peut-être pourriez-vous expliquer ce que vous voulez dire par ne touchent que les Territoires du Nord-Ouest.

L'hon. John McKay: Eh bien, quand vous délivrez des permis pour la chasse, et, je présume, pour la pêche, sont-ils valides exclusivement dans les T.N.-O.?

M. Evan Walz: Oui.

L'hon. John McKay: Quel est le rôle du gouvernement fédéral, s'il en joue un, dans la délivrance des permis ou dans la gestion des troupeaux? Je suis un peu perplexe à l'égard du rôle que joue le gouvernement fédéral, étant donné qu'il y a un important transfert des responsabilités au gouvernement des T.N.-O.

M. Evan Walz: Récemment, des responsabilités ont été transférées au gouvernement des T.N.-O. Toutefois, dans cette région, le seul aspect relatif aux permis auquel le gouvernement fédéral participe toujours touche les oiseaux migrateurs. Les permis pour le gros gibier et le petit gibier sont délivrés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, et nous délivrons aussi les permis de pêche, au nom du gouvernement fédéral.

Le président: Nous passons maintenant aux tours de cinq minutes. Nous commençons par Mme Leslie.

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Je vais poursuivre la série de questions entamée par M. McKay, concernant le rôle du gouvernement fédéral, puisque nous sommes des membres du Parlement et qu'il s'agit d'un comité fédéral sur l'environnement. Nous sommes des législateurs, et, en tant que législatrice, je cherche des solutions liées aux politiques ou des demandes formulées à ce titre.

Je ne sais pas qui vient de répondre au sujet des oiseaux migrateurs. Était-ce M. Walz?

M. Evan Walz: C'était moi.

Mme Megan Leslie: D'accord, merci, monsieur Walz.

Vous avez dit que les oiseaux migrateurs sont le seul domaine auquel participe toujours le gouvernement fédéral. Cela est très intéressant pour nous, qui siégeons au comité. Quel est notre rôle ici, outre les oiseaux migrateurs? Le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer?

Plus tôt, Cabela's a soulevé certains points. Ses représentants parlaient de structurer les rapports en matière d'exploitation et de veiller à une exploitation appropriée. J'ai peut-être tort, mais j'imagine qu'il s'agit d'une responsabilité provinciale ou territoriale, et j'essaie de comprendre quel est notre rôle ici en tant que législateurs fédéraux.

Je crois que je vais commencer par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, puisque j'imagine que vous cherchez un partenaire fédéral actif. À quoi ressemble ce partenaire fédéral actif?

M. Evan Walz: Je vais devoir demander à Jamie de parler des raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral a toujours une mainmise sur les oiseaux migrateurs. Au-delà de cela, tout relève de notre compétence.

Jamie, pouvez-vous parler un peu de la participation du gouvernement fédéral à l'égard des oiseaux migrateurs, ou est-ce un aspect dont nous avons simplement hérité?

Mme Lynda Yonge: Je peux en parler.

M. Jamie Chambers: Merci, Lynda.

Mme Lynda Yonge: Le gouvernement fédéral gère encore complètement les oiseaux migrateurs et délivre les permis en raison de la Loi internationale sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs. Le Canada et les États-Unis ont conclu une entente au sujet de la façon de gérer les oiseaux migrateurs.

Comme ces oiseaux sont migrateurs et qu'ils traversent diverses parties du Canada et des États-Unis, cette question concerne bien plus qu'une seule administration. C'est pourquoi le gouvernement fédéral reste aux commandes dans ce domaine.

Mme Megan Leslie: Je comprends cela. Quel est le rôle du gouvernement fédéral, au-delà des oiseaux migrateurs? Comment décririez-vous un partenariat avec lui en ce qui concerne la chasse et le piégeage? Avons-nous même un rôle à jouer à cet égard?

M. Evan Walz: Concernant la relation que nous entretenons avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait à la chasse et au piégeage, comme je l'ai dit, le seul volet auquel il prend part à ce moment-ci de l'histoire des T.N.-O., c'est celui des oiseaux migrateurs. Ainsi, son degré de participation est assez mince.

Allez-y, Jamie.

• (0940)

M. Jamie Chambers: Nous travaillons avec Environnement Canada lorsqu'il s'agit d'animaux sauvages qui traversent les frontières et ce genre de choses qui sont régies par la CITES et la WAPPRIITA. Je ne me souviens pas exactement de ce que désignent les acronymes, mais nous travaillons avec Environnement Canada à ces égards lorsqu'il s'agit d'animaux comme les ours polaires, les loups et d'autres espèces qui traversent les frontières canadiennes.

Mme Lynda Yonge: En réalité, je pense que le rôle du gouvernement fédéral n'est pas tant lié à la réglementation qu'au soutien. Il y a des chasseurs et des trappeurs dans tout le pays; c'est un segment de notre économie qui est un peu caché. Alors, je pense que nous cherchons davantage à simplement obtenir un soutien général de ce style de vie, de la participation à ces activités, et pas tant un soutien d'un point de vue réglementaire.

Mme Megan Leslie: Je suppose que c'est là que j'essayais d'en venir. Manifestement, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer en ce qui concerne les oiseaux migrateurs. Il en a manifestement un à jouer à l'égard des enjeux touchant les Premières Nations, alors le Cabinet fédéral est concerné lorsqu'il s'agit de la récolte autochtone.

Concernant ce rôle de soutien, s'agit-il de recherche? Avez-vous besoin d'une plus grande coordination lorsqu'il est question de perte d'habitat, des conséquences des changements climatiques ou de ce qui se passe dans d'autres provinces ou territoires?

M. Evan Walz: Nous profitons du soutien fédéral dans un certain nombre de domaines. Nous avons récemment présenté un exposé au comité permanent concernant le soutien fédéral reçu relativement à la biomasse au regard des changements climatiques. C'est quelque chose que nous envisageons assurément de poursuivre. Comme l'a dit Lynda, nous avons besoin d'un soutien général à l'égard de certaines des activités et des styles de vie, mais pas nécessairement d'un point de vue réglementaire.

Mme Lynda Yonge: Il est certain que, du point de la recherche et de la surveillance, nous travaillons avec Environnement Canada sur divers aspects des recherches portant sur les populations d'animaux sauvages et sur les habitats. Dans ces domaines, nous avons trouvé que c'était un peu difficile, parce que les programmes fédéraux sont habituellement axés sur la perte d'habitat et sur la façon de composer avec ce problème. Je songe plus particulièrement aux programmes

sur les espèces en péril et à d'autres programmes d'Environnement Canada, alors que, dans le Nord, il ne s'agit pas d'un problème important pour nous; ainsi, nous ne sommes souvent pas admissibles au soutien fédéral.

Nous travaillons beaucoup dans le domaine des ours polaires, et cela coûte extrêmement cher. Environnement Canada prend part à ce travail, et nous souhaiterions continuer de bénéficier d'un soutien dans ce domaine.

Je dirais qu'il s'agit davantage de recherche et de soutien fauniques plutôt de recherches portant sur la chasse et le piégeage.

Mme Megan Leslie: Merci.

Le président: Monsieur Toet, allez-y, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC): Je remercie nos témoins.

Seulement pour revenir un peu sur le rôle du gouvernement fédéral à cet égard, monsieur Walz et madame Yonge, seriez-vous d'accord pour dire que le gouvernement joue vraiment ou activement certains de ses rôles? On effectue beaucoup de recherches sur le piégeage sans cruauté par l'intermédiaire d'Environnement Canada, à Vegreville, en Alberta. Le gouvernement joue lui aussi un rôle très important au chapitre du marketing de la fourrure et des produits du phoque à l'étranger; il défend également le commerce de ces produits sur la scène internationale. Par conséquent, je pense que le gouvernement fédéral joue un rôle majeur dans les industries de la chasse et du piégeage partout au Canada.

Je voulais simplement donner suite à cette question, monsieur Walz. Vous avez parlé du fait que le piégeage n'est plus que rarement perçu comme un emploi à temps plein dans les Territoires du Nord-Ouest. Vous avez également expliqué à quel point il est crucial et important pour la subsistance de la famille des gens, car il fait partie de leur capacité de subvenir aux besoins de leur famille de façon continue.

À un moment donné, nous avons reçu un témoin de l'Association for the Protection of Fur-Bearing Animals, et l'un des témoins du NPD a demandé qu'on interdise le piégeage. J'espérais tout simplement que vous puissiez exposer les effets que cette interdiction aurait sur certaines de ces familles, dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur leur capacité de subvenir à leurs besoins de façon continue.

M. Evan Walz: Vous avez raison. La capacité des gens — les titulaires de droits dans les T.N.-O. — de s'adonner au piégeage va au-delà d'un aspect pécuniaire. J'ai mentionné que, pour la plupart des gens, il ne s'agit pas de leur principale source de revenus; c'est secondaire ou tertiaire. Le piégeage complète le revenu à d'autres égards. Il fait partie d'un cycle annuel, où les gens sortent dans les terres. Il fait plus que soutenir d'un point de vue financier: il soutient d'un point de vue culturel et spirituel la capacité des gens de nouer des liens avec la terre, plus particulièrement ceux des petites collectivités éloignées, alors cela va au-delà du simple aspect économique. Il ne s'agit pas uniquement d'économie. Il s'agit du maintien d'un mode de vie, d'une culture. Les liens sont très solides. En ce qui concerne votre commentaire au sujet de l'interdiction du piégeage, cela aurait un effet préjudiciable sur un grand nombre de résidents des T.N.-O., non seulement d'un point de vue économique, mais aussi d'un point de vue culturel, du point de vue du maintien d'un style de vie traditionnel et des éléments essentiels à l'identité culturelle.

• (0945)

M. Lawrence Toet: Merci de ces précisions, parce que nous pouvons parfois nous perdre dans les dollars et les cents et dans l'étude des chiffres, et toute l'identité culturelle et l'aspect culturel de cette activité peuvent être négligés. Je vous suis reconnaissant d'avoir soulevé ce point.

Monsieur Tramburg, vous avez un petit peu abordé votre travail. Corrigez-moi si je me trompe, mais vous offrez des services en plein air ou un groupe d'expérience du plein air à chacun de vos magasins aux États-Unis et au Canada. Est-ce exact?

M. John Tramburg: Nous avons un groupe de services de plein air situé à notre siège social mondial, à Sidney, au Nebraska, et nous offrons des services aux chasseurs et aux pêcheurs à la ligne de partout sur la planète en les aidant à entrer en contact avec diverses pourvoiries, que ce soit dans le nord de la Saskatchewan ou, pour être bien honnête, dans le sud de l'Afrique, ou bien en Arizona, d'ailleurs.

M. Lawrence Toet: Lorsque vous menez à bien ce processus, avez-vous également l'intention de mobiliser des groupes en particulier? Je pensais aux nouveaux immigrants, aux gens des centres urbains, pour nous assurer de l'interaction des populations urbaines. Cela fait-il partie de ce que vous tentez d'accomplir par ce processus, c'est-à-dire de créer un sentiment et un esprit réels d'intendance environnementale, dans une certaine mesure?

M. John Tramburg: Très bien dit, monsieur.

En fait, dans un avenir très rapproché, vous allez voir cette unité commerciale commencer à accroître sa présence dans tous nos points de vente au détail, alors nous pouvons commencer à informer les gens non seulement des possibilités qui s'offrent à eux, mais aussi de ce à quoi ressemblera l'avenir; c'est donc exactement ce que vous avez dit.

M. Lawrence Toet: Une autre chose que vous avez évoquée dans votre témoignage ou qui l'a été dans certaines des questions, c'était la participation des femmes.

Je pense que, monsieur Brecht, vous avez un peu abordé cette question. Nous avons entendu plusieurs témoins évoquer la participation croissante des femmes à la chasse — surtout à la pêche à la ligne —, mais notre étude porte sur la chasse et le piégeage avec permis. Pouvez-vous mettre le doigt sur un facteur auquel on pourrait attribuer cette croissance? Cabela's a-t-elle étudié cette question de quelque façon que ce soit afin de se faire une idée de ce qui motive cette participation ainsi que de déterminer quels sont les bons côtés du point de vue de la conservation? Nous étudions l'intendance environnementale, et nous pourrions envisager d'amener un nouveau groupe à y prendre part. Comment pensez-vous que les choses se dérouleront?

M. Darin Brecht: Monsieur Toet, parliez-vous des femmes en plein air?

M. Lawrence Toet: Oui.

M. Darin Brecht: Par exemple, nous parrainons un projet local de femmes en plein air avec la Manitoba Wildlife Federation. Je vais parler du point de vue d'une entreprise. Les femmes en plein air, et surtout celles qui s'adonnent à la chasse, à la pêche, au camping, etc., sont une clientèle très prometteuse pour nous. C'est une autre façon de réunir les familles.

Traditionnellement, c'était l'affaire d'un grand-père, d'un père, d'un fils, d'un oncle. Dans ma famille, la chasse au chevreuil était un passe-temps masculin. C'est une façon de réunir les familles et de faire quelque chose en plein air. Ça se résume à cela.

Le président: Merci.

Nous allons passer à Mme Ambler, pour cinq minutes, puis nous reviendrons à M. Bevington.

Madame Ambler.

Mme Stella Ambler: Merci, monsieur le président.

Je remercie encore une fois nos témoins.

Monsieur Tramburg, j'aimerais vous poser des questions au sujet de l'expansion de Cabela's au Canada. Plus particulièrement, pouvez-vous nous dire pourquoi l'entreprise a décidé de prendre de l'expansion au Canada? Et quelles sont certaines des différences importantes entre le marché américain et le marché canadien?

• (0950)

M. John Tramburg: Ce sont de très bonnes questions, alors je vous remercie.

Au moment où nous avons commencé à étendre notre présence à l'intérieur des États-Unis, nous avons commencé à construire des magasins de l'autre côté de la frontière. Un qui me vient à l'esprit, c'est celui de Grand Forks, au Dakota du Nord, qui n'est qu'à deux heures de route à peine de Winnipeg. Nous avons rapidement commencé à nous rendre compte que plusieurs Canadiens traversaient la frontière pour faire des emplettes dans nos magasins américains.

En 2006 et en 2007, nous avons commencé à mieux comprendre cette situation, et nous avons réellement tenté de glaner certaines connaissances au sujet de ce que les Canadiens voulaient acheter et recherchaient quand ils magasinaient. Nous nous sommes rendu compte que, habituellement, tous les adeptes du plein air ont principalement les mêmes besoins, les mêmes souhaits et les mêmes désirs, quel que soit l'endroit où ils vivent, sauf pour certaines exceptions que j'aborderai sous peu. Cela a vraiment été l'étincelle qui a motivé l'expansion au Canada, certainement, à l'occasion de l'ouverture de nos magasins à Winnipeg, puis à Edmonton, et ainsi de suite.

En ce qui concerne le marché canadien précisément, nous segmentons notre clientèle en fonction d'un certain nombre de profils. L'un des profils que nous avons ajoutés est fondé sur la clientèle canadienne, et Darin pourrait en parler lui aussi. Il s'agit d'un profil de clients qui provient traditionnellement du patrimoine de chacun, ce qui signifie que ces clients achètent des produits, qu'il s'agisse de pièges ou de matériel de chasse, pour s'adonner à une activité qui va au-delà du simple passe-temps, jusqu'à combler un besoin physique et à maintenir un style de vie. Plusieurs de nos clients descendent des Territoires du Nord-Ouest, par exemple, pour visiter nos magasins deux ou trois fois par année. Ils achètent une quantité importante d'équipement de plein air simplement parce que leurs besoins vont au-delà de l'équipement de loisir et s'étendent au maintien physique de leur style de vie et de leur patrimoine grâce à ces marchandises.

Mme Stella Ambler: J'aime entendre cela. Merci. Je suis en train de regarder votre page web. Vous avez des journées de plein air en famille; c'est votre plus important solde de la saison. Nous discutons de la façon dont les familles, les jeunes et les femmes se mettent maintenant à la chasse et au piégeage.

Alors, avant que j'en arrive à ma prochaine question sérieuse, je suis curieuse: quel est votre article qui se vend le mieux aujourd'hui, au Canada, et est-il lié à la fête des Mères ou à la saison de la chasse à la dinde? Je veux avoir un avant-goût de ce que je pourrais recevoir comme cadeau de mes enfants, dimanche.

M. Darin Brecht: C'est une veste de camouflage rose.

Mme Stella Ambler: C'est une veste de camouflage rose? C'est parfait. C'est ma couleur.

Je pose la question sérieusement. Quel est votre article qui se vend le mieux au Canada?

M. John Tramburg: Vous seriez surprise, mais, parmi tous nos articles, l'eau, le propane et certains types de munitions se vendent très bien. C'est habituellement réparti sur plusieurs gammes de produits. Je ne sais pas si je pourrais vous donner des détails plus précis.

Mme Stella Ambler: C'est bon à savoir. Alors, il est question de nécessités. Ainsi, même si vous vendez du plaisir, il est également question de qualité de vie. J'apprécie cela.

M. John Tramburg: Bien dit.

Mme Stella Ambler: En ce qui concerne les ventes, vous avez mentionné que vous vendiez un lien vers une autre époque. J'aime le fait que vous avez été honnête envers nous en admettant que la raison pour laquelle vous faisiez appel aux jeunes était qu'il s'agit de vos clients de demain. Dans le cadre de nos études précédentes, au sein du comité, nous nous sommes penchés sur le plan de conservation national du Canada et sur le fait que nous devons inclure les Canadiens vivant en milieu urbain. M. Toet a axé une partie de ses questions là-dessus, lui aussi. Je pense que toutes les personnes ici présentes comprennent que les enfants ont besoin de liens avec la nature et que leur qualité de vie s'améliore s'ils passent du temps à l'extérieur et qu'ils apprécient l'histoire et l'importance culturelle de notre plein air.

Que considérez-vous comme des obstacles qui empêchent les Canadiens des centres urbains de participer et de s'intéresser à la chasse et au piégeage?

● (0955)

M. Darin Brecht: Encore une fois, je vais parler d'un point de vue personnel. J'ai trois jeunes enfants.

Madame Ambler, vous l'avez dit mieux que j'aurais pu le faire. Actuellement, quand je les sors du lit le samedi, ils vont directement vers leurs appareils électroniques. Là où je veux en venir, c'est que nos jeunes ont un trop grand nombre de préoccupations différentes, de nos jours.

Je vais revenir sur ce à quoi j'ai fait allusion plus tôt. Du point de vue d'une entreprise, notre politique relative aux dons est d'abord et avant tout axée sur les jeunes en plein air. Par exemple, nous offrons des dons à une association de jeunes pêcheurs à la ligne dans ma ville natale, à Winnipeg. Nous donnons notre temps, nos produits et nos services. Comme un grand nombre d'entre nous, beaucoup de nos pourvoyeurs — c'est ainsi que nous appelons nos employés — donnent de leur temps à ces associations en dehors de leurs heures de travail. Nous prenons cela très au sérieux.

D'un point de vue personnel, pour en revenir à l'urbanisation, je crois fermement que, si nous pouvons amener les jeunes à délaisser leurs appareils électroniques, à se lever du divan et à sortir dehors, nous allons probablement régler certains des problèmes que nous avons dans notre société.

Le président: Merci, madame Ambler.

Monsieur Bevington, s'il vous plaît; vous avez cinq minutes.

M. Dennis Bevington: Rapidement, je veux simplement présenter un publipostage pour les entreprises familiales dans les Territoires du Nord-Ouest qui vendent du matériel de camping et de chasse. Il y a Kaeser's Stores dans les Territoires du Nord-Ouest; Weaver &

Devore, qui sont en affaires depuis une centaine d'années à Yellowknife. Nous avons Stanton's, à Inuvik. Je pense que, d'une certaine façon, ces gens offrent des produits aux chasseurs et aux trappeurs qui ne possèdent littéralement pas de cartes de crédit et ne peuvent pas faire d'achats en ligne. Les fournisseurs locaux de produits de chasse sont très importants pour nous également. Vous vous demandez parfois ce qui va arriver aux gens lorsque ces magasins n'ont pas les moyens de garder ces produits en magasin parce que tout se fait en ligne, et que les gens qui sont réellement des chasseurs et des trappeurs à des fins de subsistance n'ont pas accès à cela.

Alors, j'espère que Cabela's est conscient de l'importance de cette réalité. Vous comprenez que la chasse et le piégeage sont une affaire de famille dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est ce que les gens font. Mon image préférée est celle d'une personne en vélo sur une route de campagne dans ma ville natale, avec une carabine de calibre .22 dans le dos et un sac à dos dans lequel elle met les poulets qu'elle tue. Vous pouvez être sûrs que cette personne va réellement manger ces poulets ce soir-là, parce que c'est ce qu'elle fait.

Il se peut que de nombreux marchés ne soient pas appropriés pour le marchandisage en ligne dans les Territoires du Nord-Ouest, et je ne vois pas comment Cabela's aidera ces groupes dans la mesure où l'entreprise prendra le contrôle de l'industrie.

Je reviens aux questions environnementales maintenant, parce que je suis fatigué des publipostages, et je parlerai du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO). Quand nous parlons de changement climatique et d'écologisation, Mme Gunn a indiqué les graves problèmes liés au changement des conditions climatiques à l'automne, de la pluie verglaçante qui empêche les animaux d'accéder à l'alimentation dont ils ont besoin et que la toundra leur procure. Elle a parlé des changements dans la température qui créent des situations où les moustiques arrivent plus tôt dans le cycle saisonnier et perturbent le vêlage, la mise bas du caribou.

Pourriez-vous nous parler de toute la gamme des problèmes qui surviennent quand le climat change? Ayant vécu dans le Nord toute ma vie, je sais très bien ce qui arrive au climat. Alors, ne commençons pas par dire que le climat ne change pas. Parlons plutôt des répercussions réelles du changement climatique sur les animaux.

Mme Lynda Yonge: Merci, monsieur Bevington.

Nous n'avons certainement pas l'intention d'insinuer que le changement climatique n'est pas un facteur important ici. C'en est un. Nous voyons des changements. Nous ne savons pas quels seront les effets à long terme de ces changements. Nous surveillons la situation, mais nous ne sommes pas encore en mesure de pouvoir dire en quoi ils consisteront. Il y a beaucoup de changements. Vous avez parlé de la pluie et du gel que nous constatons depuis quelques années, et dans le Grand Nord, cela pose problème, en particulier pour le caribou de Peary et le caribou de Dolphin-et-Union, parce qu'ils ne peuvent pas accéder à leur nourriture. Cela s'est produit plusieurs fois par le passé. Il semble que cela risque d'arriver plus souvent, et c'est un problème. Certes, le harcèlement des moustiques a toujours été un problème pour le caribou de la toundra, ce qui explique en partie son comportement lorsqu'il effectue sa migration.

On a laissé entendre que, dans certaines régions, le harcèlement des moustiques peut augmenter et entraîner des problèmes. Nous sommes donc au courant de ce phénomène, et nous le surveillons, mais à ce moment-ci, les changements éventuels ne sont pas vraiment évidents. Je crois que certains changements seront négatifs. Certains changements seront peut-être positifs, mais il y aura certainement des changements.

•(1000)

M. Dennis Bevington: Je vous remercie. Je voulais simplement que ce soit précisé. Le comité a parfois évité le débat sur le changement climatique, mais je pense qu'il s'agit d'un débat très pertinent pour le Comité permanent de l'environnement, et je suis heureux d'avoir l'occasion de le souligner.

Le président: Monsieur Bevington, votre temps est écoulé. Votre discours est très éloquent, mais votre temps est écoulé.

Nous passons à Mme Leslie.

Mme Megan Leslie: J'aimerais revenir à la question au sujet du rôle fédéral ici. Avec quoi nous retrouverons-nous dans le rapport du comité? De quoi ferons-nous état en tant que législateurs fédéraux?

Madame Yonge, vous avez abordé un point que j'espérais évoquer lorsque vous avez parlé de la perte d'habitat qui n'est pas un enjeu important dans le Nord. Comme vous l'avez souligné, une part importante du financement fédéral est liée à la perte d'habitat, et vous ne pouvez donc pas y accéder. Puis, vous avez commencé à parler des ours blancs.

En fait, c'est ce que je cherche à savoir: de quoi avez-vous besoin? Est-ce un accès à du financement pour la recherche? Est-ce de la recherche? Devrions-nous cesser de parler de la perte d'habitat dans le Nord et commencer à parler d'autres problèmes? C'est exactement ce que je veux entendre. Je renvoie la question aux trois représentants du GTNO.

Mme Lynda Yonge: Il s'agit d'une aide au financement de la recherche, dans certains cas pour des données de base. Notre territoire est très vaste. Nous avons un programme de recherche en place, mais cela est difficile. Il coûte extrêmement cher, vu la superficie du territoire. Dans certains cas, nous avons de la difficulté à obtenir un financement ne serait-ce que pour des données de base afin de pouvoir surveiller ce qui se passe. Des fonds permettant de poursuivre la surveillance seraient vraiment utiles.

Ce n'est pas tant pour la recherche proprement dite, parce que nous avons des chercheurs ici, et nous travaillons avec nos partenaires de la cogestion sur place. Nous avons conclu quatre ententes sur les revendications territoriales. Nous avons des conseils de cogestion dans ces régions qui établissent nos priorités de recherche. Ils sont généralement sous-financés au chapitre des travaux qu'ils peuvent effectuer auprès de la faune. L'accès au financement nous serait vraiment utile afin que les conseils de cogestion et le gouvernement local puissent effectuer des recherches.

Mme Megan Leslie: Merci, vos commentaires sont utiles.

Parlez-moi un peu plus des données de base. S'agit-il d'animaux en particulier ou de la condition des lacs et des rivières? De quoi est-il question?

Mme Lynda Yonge: Un des domaines le plus coûteux pour nous, et dans lequel nous avons sans aucun doute besoin de données, est celui des ours blancs. Le gouvernement fédéral a travaillé en étroite collaboration avec nous sur les ours blancs, mais nous avons besoin de fonds pour poursuivre ces travaux. Le travail sur les caribous est extrêmement coûteux, et nous avons donc besoin, par exemple, de financement et d'aide pour les données afin de savoir ce qui se passe sur le terrain au chapitre du développement. Ce n'est que très récemment, avec le transfert des responsabilités, que nous avons assumé la responsabilité de la gestion des terres. Une aide permettant d'obtenir des données intéressantes sur ce qui est réellement arrivé sur les terres relativement au changement de l'habitat serait également vraiment utile.

Mme Megan Leslie: Merci. Pouvez-vous nous parler plus longuement de la surveillance?

Mme Lynda Yonge: Nous menons une recherche distincte, qui consiste à aller recueillir de nouvelles données et à surveiller les populations. Tous les trois ans, nous suivons la population de nos troupeaux de caribous. Cela suppose d'effectuer des relevés aériens, qui sont extrêmement coûteux. Pour le suivi des populations d'ours blancs, nous allons à l'extérieur et effectuons des études de marquage et de recapture pour vérifier l'état de ces populations afin de dégager des tendances éventuelles. C'est ce que je veux dire par surveillance des populations.

•(1005)

Mme Megan Leslie: Lorsqu'il est question de cette collecte de données de base et de surveillance des populations, pouvez-vous nous décrire la situation actuelle lorsque vous le faites?

Quelles sont les lacunes? Est-ce une activité à ce point intensive que vous ne pouvez pas couvrir le territoire, que vous ne le faites pas aussi souvent que vous le souhaiteriez ou que vous ne le faites pas du tout?

Mme Lynda Yonge: La situation varie en fonction des espèces. Chaque année, nous mettons sur pied un programme de recherche et de surveillance pour l'année, en fonction des grandes priorités à ce moment-là. Actuellement, pour nous, c'est le caribou. Depuis les deux dernières années, nous avons dépensé plus de 1,5 million de dollars pour la surveillance du caribou. Comme il s'agit d'une espèce hautement prioritaire, nous effectuons beaucoup de travaux à cet égard.

Nous travaillons en très étroite collaboration avec le gouvernement du Canada sur les ours blancs, et nous avons un programme en place dans le cadre duquel nous surveillons une population à la fois, parce que cela est très difficile et très coûteux sur le plan logistique.

Nous effectuons une surveillance du caribou des bois. Une aide serait appréciée pour ce genre de travail. Nous surveillons notre population de bisons. Nous avons des programmes de surveillance en place pour les espèces les plus chassées.

Le président: Merci, madame Leslie.

M. Sopuck est le suivant.

Madame Leslie, nous reviendrons à vous si vous avez d'autres questions, si nous avons le temps.

Vous avez la parole, monsieur Sopuck.

M. Robert Sopuck: J'ai une question assez simple et directe que j'aimerais porter à l'attention de chaque témoin.

C'est la première fois que le Comité permanent de l'environnement et du développement durable entreprend de mener une étude du genre sur la chasse et le piégeage avec permis. Pourquoi une étude du genre est-elle importante?

Le président: Écoutons d'abord la réponse des représentants des Territoires du Nord-Ouest. Nous procéderons ensuite dans le même ordre que celui suivi pour les déclarations préliminaires.

Monsieur Walz, vous-même et vos partenaires pouvez commencer; nous entendrons ensuite M. Tramburg et M. Brecht.

M. Evan Walz: Je pense que cela est très important en raison de la place que la chasse et le piégeage occupent dans les Territoires du Nord-Ouest et des liens entre la chasse et le piégeage et la culture autochtone et en tant que mode de vie. Plus tôt, nous avons évoqué le fait que nous tenons compte seulement de l'aspect financier. La chasse et le piégeage dans les Territoires du Nord-Ouest transcendent cette dimension. Vous ne faites pas ce genre de travail, certainement pas le piégeage, pour devenir riche. C'est un mode de vie. C'est une façon de préserver une culture. C'est même un moyen de préserver la langue, dans une certaine mesure.

Plus tôt, Jamie a parlé de notre programme Take a Kid Trapping, et il a suscité un certain intérêt. Nous pouvons parler de quelques-uns des programmes de notre ministère qui contribuent à appuyer et à renforcer cette activité, mais le représentant de Cabela's a souvent exprimé un point de vue personnel. Moi aussi, j'ai un fils à l'école, et l'apprentissage qui est communiqué aux élèves, parce qu'ils côtoient la culture, est formidable. C'est réellement constructif. L'éducation qu'ils reçoivent et les connaissances qu'ils retirent de cette expérience sont vraiment utiles. L'approche permet d'offrir une perspective à laquelle nous n'aurions autrement pas accès. C'est pourquoi le programme est si important pour nous, et je pense que les travaux du comité sont importants.

Une chose que j'aimerais souligner, si je peux me permettre, c'est la différence entre notre administration et les autres. Je l'ai mentionné plus tôt dans mon exposé. Il y a très peu de trappeurs et de chasseurs titulaires d'un permis dans les Territoires du Nord-Ouest, parce que nous considérons que le piégeage et la chasse sont un droit autochtone. Notre environnement est légèrement différent du fait que la moitié ou plus de notre population est issue d'une culture autochtone.

Le président: C'est votre tour, monsieur Tramburg.

M. John Tramburg: J'aimerais résumer en une phrase: nous espérons que le gouvernement fédéral comprend le besoin et la nature essentielle de l'allocation de fonds fédéraux à l'étude et au soutien de la conservation de la faune ainsi qu'à l'éducation et à la promotion continues des activités de plein air auprès de toutes les générations, en particulier par l'entremise des programmes à l'intention des jeunes. C'est important pour nous aujourd'hui, c'est important pour nous demain.

En réponse à la question précédente sur la façon dont le gouvernement fédéral pourrait aider, il pourrait le faire en affectant ces sommes à la conservation et à l'éducation, en particulier aux programmes qui s'adressent à nos jeunes.

• (1010)

Le président: Je pense que Mme Yonge voulait peut-être ajouter un mot. Nous céderons donc la parole à M. Brecht pour ensuite revenir aux Territoires du Nord-Ouest.

M. Darin Brecht: J'irai dans le sens des propos de l'honorable témoin des Territoires du Nord-Ouest.

À part l'aspect financier, il s'agit d'un point de vue purement culturel et d'un point de vue d'unité familiale. Si le gouvernement fédéral n'accorde pas plus d'attention à cet aspect et passe à l'action, pour ainsi dire, il ne restera vraiment pas grand-chose pour nous tous, encore moins pour nos enfants et les quelques générations suivantes. Pour revenir à un point de vue personnel, la chasse, le piégeage et la pêche font partie de notre histoire, de nos racines. De trop nombreuses distractions là-bas nous attirent vers un mode de vie différent. Nous sommes le deuxième pays du monde en superficie, avec une diversité de terres: des forêts, des lacs, des montagnes, des prairies, etc. Tirons profit de ce territoire et conservons-le.

Le président: Madame Yonge, voulez-vous commenter? Je crois que vous auriez voulu répondre à la dernière question.

Mme Lynda Yonge: Je voulais simplement formuler un commentaire semblable, selon une perspective canadienne. On a beaucoup parlé du changement climatique. J'ai mentionné que la perte d'habitat n'était pas un enjeu aussi important pour nous ici, mais seulement parce que nous avons eu de la chance jusqu'à présent. Les gens se préoccupent seulement de ce qu'ils connaissent, et si nous voulons conserver des aires de nature sauvages et maintenir des écosystèmes viables, les gens doivent savoir en quoi ils consistent. La chasse, le piégeage et la pêche sont un moyen d'y attirer les gens afin qu'ils comprennent ce qu'on trouve là-bas et l'importance que cela représente. Alors, les gens s'en préoccuperont peut-être et effectueront des changements. D'un point de vue national, cela est très important.

Le président: Un autre conservateur aimerait poser une question ou a demandé de prendre la parole brièvement plus tôt.

Nous avons le temps de le faire, et nous reviendrons ensuite parce que j'ai laissé un peu plus de temps à nos autres témoins.

Mme Megan Leslie: Je voulais simplement proposer que l'on aborde le rôle fédéral au profit de M. Tramburg et de M. Brecht, mais ils en ont parlé, alors je n'ai rien à ajouter. Merci.

Le président: Nous revenons à M. Carrie.

Je pense que vous partagez votre temps, monsieur Carrie.

M. Colin Carrie: Oui.

Nous avons entendu parler du rôle du gouvernement et nous en avons discuté. J'aimerais poser une question aux témoins des Territoires du Nord-Ouest, car je crois comprendre que le gouvernement y a récemment adopté un règlement sur la chasse, qui prévoyait abaisser l'âge minimal pour les chasseurs et assouplir le critère de résidence.

Je pense que vous avez évoqué le critère de résidence associé à un permis de chasse dans votre déclaration préliminaire. Je suis curieux: pourquoi avez-vous jugé que ces changements étaient nécessaires et quelle a été la réaction? Et, en fait, quel est l'âge minimal maintenant pour les chasseurs?

Mme Lynda Yonge: Je vous remercie de poser la question.

Le changement de l'âge minimal découle du souhait des pourvoyeurs et des chasseurs résidents d'amener chasser leurs enfants à un âge plus jeune. L'âge minimal pour obtenir un permis de chasse dans les territoires est maintenant de 12 ans. Vous devez obtenir le consentement des parents et vous devez être accompagné d'un chasseur adulte lorsque vous chassez. Nous avons également apporté un changement qui permet à un chasseur titulaire d'un permis ou à quiconque est autorisé à chasser dans les territoires d'être accompagné d'une personne âgée de moins de 18 ans pour chasser avec lui. Le jeune n'est pas tenu d'avoir son propre permis, mais s'il y a une limite de prises, il doit partager la limite imposée au chasseur adulte. Ces changements visaient très précisément à supprimer les obstacles afin que les gens puissent amener leurs enfants avec eux.

J'aimerais également ajouter que notre nouvelle Loi sur la faune, entrée en vigueur en novembre dernier, a été élaborée dans le cadre d'un processus en collaboration avec nos partenaires autochtones, nos partenaires de la cogestion. Ils souhaitaient vivement encourager les gens à tirer parti de leur territoire et à amener leurs enfants avec eux, tout comme les Autochtones peuvent le faire ici.

M. Colin Carrie: Très bien.

J'étais curieux. De quelle façon votre gouvernement éduque-t-il les chasseurs au sujet des meilleures pratiques, et comment vous y prenez-vous pour mobiliser les collectivités locales à l'égard de l'importance de la chasse?

•(1015)

M. Jamie Chambers: Nous travaillons actuellement à un programme de formation des chasseurs, qui en est aux étapes d'élaboration. Il s'agit d'une exigence de notre nouvelle Loi sur la faune: les nouveaux résidents et les chasseurs qui en sont à leur première sortie suivent la formation. Au-delà de cela, nous nous efforçons de faire en sorte que tous les chasseurs, jeunes et vieux... Le programme touche l'ensemble des territoires. Même les gens qui ne sont pas tenus de suivre la formation par la loi nous ont dit qu'ils veulent la formation pour leurs jeunes. Par conséquent, nous élaborons le programme en collaboration avec nos partenaires de la cogestion et les gouvernements autochtones, et nous espérons que le programme d'éducation sera très inclusif et bien accueilli. Le programme n'en est qu'à l'étape de l'élaboration.

M. Colin Carrie: D'accord.

Quel a été l'effet, sur le piégeage, des campagnes antérieures sur les droits des animaux dans les Territoires du Nord-Ouest? Y a-t-il eu des actions en justice ou les campagnes entraînent-elles des coûts pour le gouvernement ou la population locale qui s'y oppose? Quelles ont été les répercussions de ces campagnes sur les droits des animaux pour le piégeage dans les Territoires du Nord-Ouest?

Mme Lynda Yonge: À mon avis, l'impact le plus important pour nous découlait des changements survenus au sein de l'Union européenne et de l'exigence relative aux méthodes de piégeage sans douleur. Cela a entraîné une forte dépense. Tous nos trappeurs utilisent désormais des pièges antidouleur. Ces campagnes se sont traduites par un virage complet dans la façon dont les gens pratiquaient le piégeage.

En outre, la commercialisation de nos fourrures a fait l'objet de beaucoup de travail. Plus tôt, on a demandé quel était le rôle du gouvernement fédéral au chapitre de la mise à l'essai de pièges et de la commercialisation de pièges. Il a été très efficace en préservant ce marché pour nous.

Le président: Je pense que les questions sont terminées pour les membres de notre comité, sauf si quelqu'un d'autre veut poser une question.

Je remercie nos témoins qui ont comparu par vidéoconférence. Vos interventions ont été très utiles. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de vous joindre à nous.

M. Evan Walz: Merci.

M. John Tramburg: Merci de l'occasion qui nous a été offerte.

M. Darin Brecht: Merci.

Le président: La sonnerie retentira bientôt. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>